


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Agriculture
Fisheries and Aquaculture/Pêches et Aquaculture



Plan de services en français
2007-2008

1. Ministère de l'Agriculture/Ministère des Pêches et de l'Aquaculture – Plan de services en français

Le plan des services en français du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture doit, conformément aux règlements de la *Loi sur les services en français* qui est entrée en vigueur le 31 décembre 2006, être préparé annuellement. Ces règlements stipulent que chaque institution publique concernée doit élaborer un plan de services en français avant le 31 mars de chaque année financière, et doit de plus fournir un certain nombre de directives sur le contenu dudit plan.

2. Message du sous-ministre

Je suis très heureux de pouvoir présenter le Plan de services en français 2007-2008 du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture. L'agriculture et les pêches, industries très importantes pour la Nouvelle-Écosse, comportent une dimension historique pour la communauté acadienne et francophone de la province. Les services en langue française représentent donc un élément très important du travail et des objectifs de ces deux ministères.

L'année financière 2006-2007 a connu un certain nombre de progrès en ce qui a trait aux services en langue française dans les domaines de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture; nous en sommes d'ailleurs très contents. Ces services concernent un certain nombre de projets, allant de la création de brochures et de matériel de signalisation en français, au cours de français pour le personnel, en passant par la participation des fonctionnaires à des comités de promotion du français.

Les objectifs et les priorités de ces deux ministères continuent d'être axés sur la prestation de services en langue française, notamment grâce à la publication de documents bilingues et à l'amélioration de leurs capacités à offrir des services bilingues par la formation leur personnel.

Nous nous engageons donc à offrir le soutien nécessaire à la réalisation des priorités présentées dans le Plan de services en français 2007-2008.

Paul T LaFlèche
Sous-ministre

3. Communications en français

Entre décembre 2004 et mars 2007, outre la production de matériel de promotion en français pour les consultations publiques organisées dans la région de Yarmouth, le personnel du service de communication des deux ministères a rédigé des discours ministériels en français destinés aux populations francophones de la province. Ces ministères ont également participé à la création d'un certain nombre de publicités, de brochures et de communiqués de presse en français, en collaboration avec le gouvernement fédéral, pour plusieurs programmes à financement conjoint.

Actuellement, dix employés des ministères de l'Agriculture ainsi que des Pêches et de l'Aquaculture sont en mesure d'offrir des services en français, à savoir : la réceptionniste, le directeur des politiques et de la planification, la secrétaire du ministre de l'Agriculture, deux représentants du ministère des Pêches dans les bureaux régionaux, un ichtyobiologiste chez Inland Fisheries, le président du Nova Scotia Agricultural College (NSAC), le directeur des services de laboratoire, le directeur de l'évaluation de la qualité, ainsi que le sous-ministre de l'Agriculture/Pêches et Aquaculture.

Les ministères de l'Agriculture ainsi que des Pêches et de l'Aquaculture utilisent plusieurs méthodes pour communiquer en langue française. Dans le cas des demandes faites verbalement, la réceptionniste responsable du standard est en mesure d'offrir aux clients des services dans les deux langues officielles. Cette réceptionniste sait également quels sont les employés du ministère qui peuvent offrir des services en français et peut donc acheminer les appels vers l'une de ces personnes si elle ne peut pas elle-même renseigner le client.

Les demandes faites par écrit sont normalement remises aux employés qui comprennent le français. Si ces demandes ne peuvent pas être traitées, elles doivent alors être traduites, soit par le personnel du service de traduction de l'Office des Affaires acadiennes, soit par des cabinets de traduction externes.

4. Services offerts

Actuellement, la population francophone de la province a accès à un certain nombre de services et de programmes en français, que ce soit des brochures et du matériel de signalisation, des communiqués verbaux, ou bien des politiques et des présentations. Vous trouverez ci-dessous un résumé de nos récentes initiatives en la matière.

Signalisation – Les bureaux de Yarmouth et d’Arachat du ministère des Pêches et de l’Aquaculture offrent une signalisation bilingue (voir les photos). Les employés de ces deux bureaux sont bilingues et donc en mesure de servir les clients de langue française dans leur langue maternelle.



Yarmouth



Arachat

Coordination régionale – Le coordonnateur des ressources côtières travaille avec le Saint Mary’s Bay Resource Centre de Meteghan pour promouvoir la prestation de services en français auprès de l’industrie de la pêche. Les initiatives concernées sont les suivantes : le Comité directeur sur les déchets marins, le Plan d’urgence pour les déversements d’hydrocarbures, le Comité de la base de données marine pour la Baie de Fundy/Saint Mary’s Bay, ainsi que le Service de planification et de zonage côtiers intégrés pour la Saint Mary’s Bay.

Politique du Nova Scotia Agricultural College – Certaines divisions du Nova Scotia Agricultural College (NSAC) ont établi que plusieurs services complémentaires pourraient être offerts en français aux étudiants qui le demandent. Nous avons donc fait équipe avec le personnel administratif du NSAC pour déterminer l’utilité de mettre en place une politique relative aux services en français dans le NSAC. Ce travail a eu pour résultat l’élaboration de cette politique ainsi que sa mise en œuvre.

Rencontre Assurance-production – En juillet 2006, la Nova Scotia Crop and Livestock Insurance Commission a organisé la rencontre nationale des directeurs régionaux de l'assurance-production, à Pictou, en Nouvelle-Écosse. Étant donné qu'il s'agissait d'une rencontre nationale, toutes les présentations ont dû être traduites en français. Ces

présentations ont été données par le personnel d'Agriculture Canada et plusieurs conférenciers. Chaque province a de plus présenté un rapport sur sa propre situation.

En tant qu'organisatrice de cette rencontre, la Crop and Livestock Insurance Commission a dû veiller à ce que tous les programmes et présentations soient traduits en français, et fournir des services de traduction simultanée pour les francophones qui étaient présents.

Brochure *Innovations en Matière de Pêches et d'Aquaculture* - Cette brochure est produite par le service Innovations en matière de pêches et d'aquaculture du ministère du même nom. Elle se trouve dans tous les bureaux régionaux du ministère des Pêches et de l'Aquaculture; il est également possible de se la procurer dans les salons professionnels sur la pêche. Elle contient des informations sur l'importance des industries des ressources côtières, ainsi que sur les quatre principaux programmes de financement et les deux programmes de financement supplémentaires permettant d'offrir aux clients des pêches et de l'aquaculture une aide financière et un soutien sur le terrain.

Brochure *Possibilités d'accès facile à la pêche sportive en Nouvelle-Écosse* - Cette brochure présente les lieux de pêche auxquels les personnes âgées ou les personnes handicapées peuvent avoir accès, ainsi que les installations qui se trouvent dans ces endroits (toilettes adaptées aux fauteuils roulants, aires de pique-nique, etc.). Cette brochure peut être consultée sur notre site Web à l'adresse suivante :

http://www.gov.ns.ca/nsaf/sportfishing/extension/BarrierFreeBrochure_Fr.pdf.

Brochures avec grille tarifaire pour services de laboratoire – Trois brochures concernant les services de laboratoire (*grille tarifaire pour services d'analyse, changements liés à la grille tarifaire – Agriculteurs non enregistrés – Changements liés à la grille tarifaire – Agriculteurs enregistrés*) ont été traduites en français; une quatrième brochure sur les produits laitiers est actuellement en cours de traduction. Ces quatre brochures seront publiées dans les deux langues officielles cet été et pourront de plus être consultées en ligne sur un nouveau site Web.

Le Guide du pêcheur à la ligne de la Nouvelle-Écosse et résumé des règlements - Ce document a été rédigé par le ministère des Pêches et de l'Aquaculture; il comporte un certain nombre de renseignements sur des sujets concernant les pêcheurs à la ligne, à savoir : l'obtention d'un permis, les frais s'y rapportant, les limites liées à la pêche, les saisons, les lieux autorisés, etc. Ce guide peut être consulté en ligne dans les deux langues officielles. La version française se trouve à l'adresse suivante : http://www.gov.ns.ca/nsaf/sportfishing/angling/french_trans.doc.

5. Protection de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse

En vertu de la loi, le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture doivent soutenir le développement et la promotion des deux secteurs qui constituent les moteurs économiques des communautés rurales et côtières de la Nouvelle-Écosse, à savoir, l'agriculture et la pêche. Étant donné que les cinq municipalités acadiennes de Clare, Argyle, Chéticamp, Ile Madame et Pomquet, sont des communautés au sein desquelles l'agriculture et la pêche ont toujours joué un rôle important, les deux ministères en question comprennent le besoin d'offrir des services en français afin d'améliorer et de favoriser les relations avec les clients de ces municipalités.

Notre plan identifie donc la nécessité liée à la promotion des programmes du ministère, à l'examen des propositions/demandes avec les clients de langue française, ainsi qu'à la mise à disposition de documents et de formulaires dans les deux langues officielles. Nous pensons que grâce à ces services, nous favoriserons la croissance et la stabilité de deux secteurs économiques qui ont, pour les régions acadiennes, une réelle importance historique, ainsi que la promotion de la communication dans la langue maternelle d'un grand nombre de clients de ces régions.

6. Objectifs et mesures pour 2007-2008

Les plans d'activités 2007-2008 du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et d'Aquaculture précisent que « *la loi sur les services en français du gouvernement de la Nouvelle-Écosse est entrée en vigueur en 2004. Cette loi et les règlements qui s'y rapportent définissent les plans mis en place par le gouvernement pour augmenter les services en français dans certains ministères, agences et bureaux gouvernementaux.* ». Nous avons donc pour priorité de poursuivre la mise en œuvre des plans de services en français, conformément à la Loi sur les services en français.

Nos stratégies et nos actions, telles qu'indiquées dans nos plans d'activités, comprennent la participation continue du Comité de coordination des services en français, l'augmentation des services en français dans les ministères grâce à des cours de langue, ainsi que l'augmentation du nombre des services offerts en français en permettant aux personnes ciblées d'avoir accès à des informations en langue française et à un personnel bilingue.

Les objectifs propres aux deux ministères en question ainsi que la façon dont ils s'inscrivent dans les objectifs du gouvernement de la Nouvelle-Écosse sont présentés ci-dessous.

Objectif général – Renforcer le cadre d'action, réglementaire et administratif en vue d'appliquer la Loi sur les services en français.

Objectif 2007- 2008 :

- Planification interne se rapportant à la prestation de services en langue française.

Mesures qui seront prises pour mener à bien les objectifs 2007- 2008 :

- Intégrer aux plans d'activités des ministères les services en français.
- Apporter un soutien à l'Office des Affaires acadiennes pour l'application de la Loi sur les services en français et des règlements qui s'y rapportent, grâce à une représentation permanente du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture au sein du Comité de coordination des services en français.

Objectif général – Consultations auprès de la communauté acadienne et francophone

Objectif pour 2007- 2008 :

- Mettre en place des services en français et continuer à offrir les services en français qui existent; mettre en place les moyens nécessaires à la prestation de ces services.

Mesures qui seront prises pour mener à bien les objectifs 2007 – 2008 :

- Poursuite du travail de coordination entre le coordonnateur des ressources côtières du ministère des Pêches et de l’Aquaculture et la Saint Mary’s Bay Resource Centre à Meteghan pour la promotion des services en français auprès de l’industrie des pêches grâce à des initiatives comme le Comité directeur sur les déchets marins, le Plan d’urgence pour les déversements d’hydrocarbures, le Comité de la base de données marine pour la Baie de Fundy et la Saint Mary’s Bay, ainsi que le Service de planification et de zonage côtiers intégrés pour la Saint Mary’s Bay.
- Participation à la création d’une trousse de consultation et distribution de cette trousse au groupe de gestion des ministères.

Objectif général – Communication, partage d’information et promotion des services en français

Objectifs pour 2007 – 2008 :

- Informations publiques dans les deux langues officielles.
- Informer les employés et les clients sur les méthodes adoptées par le gouvernement en ce qui concerne la prestation de services en français.

Mesures qui seront prises pour mener à bien les objectifs 2007 – 2008 :

- Traduire un certain nombre de brochures destinées au grand public, lesquelles seront disponibles sur papier ou sur les sites Web du gouvernement.
- Informer la communauté acadienne et francophone sur les différents événements et activités grâce à du matériel de promotion bilingue imprimé ou électronique.
- Créer une page Web présentant toutes les informations disponibles en français et comprenant par exemple des organigrammes, des brochures, des publications, ainsi que les plans de services en français et des rapports d’étape.

Objectif général – Favoriser la création, la planification et la prestation de services en français pour les domaines jugés prioritaires.

Objectifs 2007 – 2008 :

- Prestation de services allant dans le sens des objectifs présentés dans le Plan de développement général lié à la communauté acadienne et francophone. Cela comprend le développement économique et l’employabilité, l’éducation et la formation, les sports et les loisirs, ainsi que la santé et le bien-être.
- Contribution des écoles et des groupes communautaires à la croissance de la communauté acadienne et francophone.

Mesures qui seront prises pour mener à bien les objectifs 2007 – 2008 :

- Réévaluer les besoins des clients en ce qui concerne les services en français, conjointement avec les opérations régionales.
- Évaluer les besoins de formation des employés (dernière évaluation datant de juin 2004), et création d'une liste des employés intéressés à suivre des cours de français langue seconde.
- Offrir aux employés les outils et les ressources nécessaires à l'amélioration et au maintien de leurs compétences en français, grâce à l'Office des Affaires acadiennes et à la Commission de la fonction publique.
- Proposer aux écoles et aux groupes communautaires de la communauté acadienne et francophone une version française du guide sur les plantes toxiques, laquelle pourrait être distribuée dans les écoles, les camps d'été, les groupes comme les scouts, etc.